

CARTE

BLANCHE

H.U.B



EXERCER LA MÉDECINE LIBREMENT: UN DROIT ET UN DEVOIR, MÊME DANS UN RÉGIME TOTALITAIRE

Hamid Ghareh Hassanlou, radiologue iranien, vient d'être condamné à mort dans son pays pour avoir pris en charge des manifestants pacifiques lors de leur opposition au régime. Menacer de représailles l'exercice de la profession médicale est intolérable.

Signée par Sadeghi-Meibodi Niloufar, directrice de Service de Radiologie; Jean-Michel Hougardy, directeur Médical H.U.B; Renaud Witmeur, directeur général H.U.B; Nicolas Mavroudakis, professeur de neurologie et doyen de la Faculté de Médecine de l'ULB.

Nous avons appris avec consternation la condamnation à mort du Dr Hamid Ghareh Hassanlou, un radiologue en Iran, pour avoir pris en charge des manifestants pacifiques lors de leur opposition au régime. Cette condamnation à mort est une grave violation des valeurs d'humanisme et de liberté de pensée que nous défendons fermement.

En tant qu'êtres humains, en particulier en tant que soignants et travailleurs au sein de l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (H.U.B), réunissant l'Hôpital Erasme, l'Hôpital des Enfants et l'Institut Jules Bordet, nous ne pouvons rester silencieux face à une telle décision ! Nous avons le devoir de protéger la vie et la dignité de chaque individu.

La peine de mort, utilisée comme outil de répression par un régime totalitaire, est cruelle et profondément inhumaine. Elle sème la terreur, écrase la liberté de pensée, tue l'humanisme et ne fait qu'augmenter la souffrance et le deuil, sans aucune valeur.

Par ailleurs, nous constatons avec consternation que le gouvernement iranien utilise les hôpitaux et les universités pour y rechercher les opposants, utilise des ambulances comme moyen de transport des forces de répression, pratique la condamnation à la prison de travailleurs humanitaires (avec le cas emblématique de la condamnation à 28 ans de prison d'Olivier Vandecasteele dans une sorte de macabre tentative de « diplomatie des otages ») et ne pouvons rester sans voix et appelons à la mobilisation de toutes et tous.

Un affront aux valeurs fondamentales

En cette période, la liberté de pensée doit être un droit fondamental de chaque individu. Chacune et chacun a le droit de s'exprimer librement et de manifester ses convictions sans crainte de représailles. Tout le monde devrait avoir le droit d'exercer son métier de soignant, d'enseignant, d'universitaires sans que ses droits fondamentaux ne soient violés. Le droit à la santé est tout aussi essentiel. La condamnation à mort d'un médecin, dont l'action symbolise le sens profond de son métier de manière responsable, tout en défendant les valeurs d'humanisme et de liberté de pensée, est un affront dramatique aux valeurs fondamentales les plus élémentaires.

En tant que soignants et responsables de l'H.U.B, nous protestons fermement contre toute action qui va à l'encontre de l'humanisme, de la liberté de pensée et du sens même de l'acte de soigner. Toute personne, quelles que soient ses origines, ses croyances ou sa culture a droit à la santé et à l'accès aux hôpitaux qui devraient rester des « enceintes inviolables » en toutes circonstances. Nous nous unissons toutes et tous pour défendre ces droits inaliénables et exiger le respect de la vie et de la dignité de chaque personne.